DEMARCHE D'INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS AUX ACCUEILS PERISCOLAIRES ET MERCREDIS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026 : ALSH JUJURIEUX

Pour information, l'inscription pourra se réaliser uniquement si vous possédez un espace famille. Sinon, il faudra vous rapprocher directement de l'équipe de direction par mail (<u>cljujurieux@aincerdon.fr</u>) ou par téléphone (04.74.36.88.38).

1ère étape : Se connecter sur son profil.

Voici le lien url de la structure pour accéder à la page d'authentification pour se connecter à votre espace famille : https://espacefamille.aiga.fr//3215452.

Indiquer votre email et le mot de passe utilisé lors de la création de votre espace.



<u>2ème étape : Mettre les documents demandés pour l'année 2025-2026 sur votre espace dans</u> l'onglet « <u>Mes documents à envoyer</u> »



I) Pour la famille nous demandons 1 document obligatoire : l'attestation CAF ou MSA de quotient familial à jour ou votre dernier avis d'imposition le cas échéant.

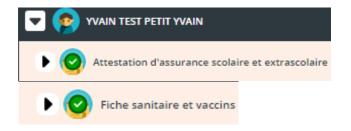
ENVOYER LE DOCUMENT DANS LE DOSSIER ATTESTATION CAF ou MSA de quotient familial ou avis d'imposition 2025-2026



De plus, vous pouvez transmettre le contrat et le mandat de prélèvement automatique avec un RIB dans le dossier « Contrat et Mandat de prélèvement SEPA » si vous souhaitez être prélevé automatiquement chaque mois (vous retrouverez le

Contrat et mandat de prélévement SEPA contrat et le mandat de prélèvement à compléter dans l'onglet « Documents - informations » sur votre

II) Pour les enfants nous demandons plusieurs documents obligatoires :



espace famille).

- L'attestation d'assurance scolaire et extrascolaire couvrant l'année 2025-2026
- La fiche sanitaire complétée avec la copie des vaccins à jour (Vous retrouverez la fiche sanitaire dans l'onglet « DOCUMENTS – INFORMATIONS »).



En plus des documents obligatoires, vous pouvez nous transmettre, le cas échéant, le PAI (Protocole d'accueil individualisé) de votre enfant.

3ème étape : Nous envoyer un mail.

Dès que vous avez transmis tous les documents obligatoires et/ou facultatifs dans les bons dossiers, vous devez nous envoyer un mail sur l'adresse <u>cliujurieux@ain-cerdon.fr</u> afin que l'on puisse valider vos documents.

Cela permettra de vous retourner un mail pour vous signaler que vos documents sont validés ou s'il manque des informations.

<u>4^{ème} étape : S'inscrire au dispositif de votre accueil périscolaire.</u>

Dès que nous avons validé vos documents et que les inscriptions **pour les accueils périscolaires et les mercredis 2025-2026 seront ouvertes** vous pourrez inscrire votre ou vos enfants sur la/les activité(s).

I) Pour ce faire, vous devez sélectionner votre enfant :



SELECTIONNER LES DISPOSITIFS EN FONCTION DE VOS BESOINS

Listes des dispositifs

Pour l'accueil périscolaire de Cerdon : - AP CERDON matin et soir 2025-2026

Pour l'accueil périscolaire de Jujurieux :
- AP JUJURIEUX matin 2025-2026
- AP JUJURIEUX soir 2025-2026

Pour l'accueil périscolaire de Labalme : - AP LABALME matin et soir 2025-2026

Pour l'accueil périscolaire de Neuville sur Ain :
- AP NEUVILLE SUR AIN matin et soir 2025-2026

Pour l'accueil périscolaire de Poncin :
- AP PONCIN matin 2025-2026
- AP PONCIN soir 2025-2026

Pour l'accueil périscolaire de St Jean le Vieux :
- AP ST JEAN LE VIEUX matin 2025-2026
- AP ST JEAN LE VIEUX soir 2025-2026

Pour les mercredis à l'accueil de Jujurieux : - MERCREDIS 2025-2026 (ALSH JUJURIEUX)

Pour certains dispositifs, vous allez devoir choisir le groupe d'âge en fonction du niveau scolaire de votre enfant :

Cette démarche doit être réalisée pour chaque enfant.

5ème étape : Réservation des jours précis en fonction de vos besoins.

Attention: Pour pouvoir réserver les jours précis, vous devez attendre que nous validions votre demande d'inscription à l'activité. Vous recevrez un mail automatique dès que votre inscription au dispositif sera validée.

- Pour réserver les jours précis vous devez retourner sur votre enfant puis cliquer sur l'inscription concernée (exemple de réservation avec une inscription pour « AP SAINT JEAN LE VIEUX soir 2024-2025 »)



- Un planning s'affichera par jour, par semaine ou par mois en fonction de votre critère de sélection (exemple sur le mois de juin 2025).



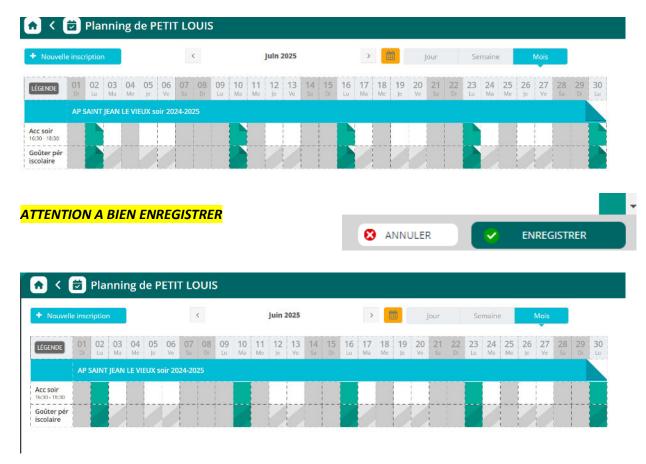
Le planning affichera des cases blanches pour les jours ouvert du dispositif avec la possibilité de sélectionner l'accueil le matin, le midi ou l'après-midi en fonction des inscriptions choisies.

Pour réserver vous avez deux options :

1ère option:

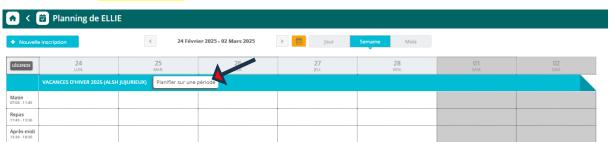
- Cliquer sur les cases blanches en fonction de vos besoins et cliquer sur « enregistrer » en bas à droite.

Lorsque vous aurez cliqué sur une case blanche, la case changera de couleur : *exemple ci-dessous pour la réservation des lundis du mois de juin 2025.*



Pour annuler votre réservation vous devez recliquer sur la case de couleur puis « enregistrer ».

2ème option (NOUVEAUTE):



- Cliquer sur « Planifier sur une période » (option plus pratique pour les familles avec plusieurs enfants ou pour réserver sur des grandes périodes).



Si vous choisissez la 2^{ème} option, à la suite de cette démarche, un mail automatique récapitulatif vous sera envoyé.

Attention à bien prendre connaissance du mail car si votre enfant n'est pas réservé un ou plusieurs jour(s) faute de place, cette information sera indiquée sur le mail récapitulatif.

Concernant l'accueil des mercredis à Jujurieux, si vous n'avez pas pu réserver votre enfant faute de place, vous pouvez contacter l'équipe de direction par mail en indiquant les jours dont vous avez le besoin afin que l'on puisse inscrire votre enfant en liste d'attente.



LEGENDES A CONNAÎTRE:

×

Limite de capacité atteinte



Réservation en liste d'attente



Réservation

Lorsque toutes les étapes seront réalisées, votre ou vos enfants seront réservés sur les jours choisis. Attention à bien respecter la période de réservation et d'annulation.

INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS:

ACCUEIL LE MERCREDIS A JUJURIEUX = A PARTIR DU MERCREDI 18/06/2025

JUSQU'AU MERCREDI 30/07/2025

ACCUEILS PERISCOLAIRES = A PARTIR DU MERCREDI 25/06/2025 JUSQU'AU MERCREDI 30/07/2025

REPRISE DES INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS LE 25/08/2025